

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 29 JUIN 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

PRÉSENCES:

Monsieur Denis Rossignol, directeur général Monsieur Christian Heppell, président Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président Madame Sonia Olsen, administratrice Madame Ariane Lacelle, administratrice Madame Carole St-Amour, administratrice Madame Ellen Boucher, administratrice Madame Guylaine Marcil, administratrice Madame Johanne Baker, administratrice Madame Kim Lesage, administratrice Madame Lynn Kearney, administratrice Madame Sabrina Devlin, administratrice Madame Stéphanie Piché, administratrice Madame Sylvie Thibault, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES:

Monsieur Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines Madame Susan O'Donnell, administratrice Madame Julie Carle, administratrice

INVITÉ:

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 31.

CSSHBO-062-2021

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

CONSIDÉRANT QU'une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

CONSIDÉRANT QUE le point 10 du projet d'ordre du jour intitulé « adoption du budget des établissements 2021-2022 » sera modifié pour que soit lu « approbation du budget des établissements 2021-2022 »;

CONSIDÉRANT QUE le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Carole St-Amour que l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2021 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-063-2021

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Thibault de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2021 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires découlant du procès-verbal du 25 mai 2021

Le secrétaire général informe les membres que le suivi relatif aux noms des employés faisant partie de la structure administrative sera distribué très prochainement aux administrateurs.

5. Parole du public

Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation.

Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell commence par faire un court bilan de la première année du conseil d'administration. Il parle notamment du grand changement à la gouvernance et affirme être toujours en apprentissage dans son rôle de président.

Il indique aux administrateurs avoir participé à l'assemblée générale annuelle de la FCSSQ le 10 juin dernier. À cette rencontre, les présidents des autres centres de services scolaires ont affirmé leur besoin d'avoir une table d'échanges et de discussions afin de mieux comprendre leur rôle. Monsieur Christian Heppell apprécie avoir le point de vue des présidents des autres centres de services scolaires.

Monsieur Christian Heppell termine en mentionnant qu'il souhaite que la prochaine rencontre du 31 août soit précédée d'un souper pour les membres. Durant ce moment, les administrateurs pourront échanger sur les travaux pour la prochaine année. Une invitation sera envoyée à cet effet dans les prochains jours par le secrétaire général.



Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol fait un rapport aux administrateurs de ses activités depuis la dernière rencontre.

Il mentionne également que le Centre de services scolaire vient de lancer un processus de dotation pour le poste de Directeur des ressources humaines. Le poste sera ouvert jusqu'au 12 juillet et l'entrée en poste se fera vers la mi-août.

Monsieur Denis Rossignol affirme que la fin de l'année scolaire s'est bien déroulée. Toutefois, il informe les membres que nous avons dû fermer les pavillons Poupore et Saint-Pierre le vendredi 18 juin en raison d'un manque de personnel pour cette journée.

Finalement, il en profite pour féliciter tout le personnel du Centre de services scolaire qui profitera de vacances bien méritées à la suite de tous les efforts déployés durant cette année remplie de défi.

8. Formation des administrateurs

Le président du conseil d'administration, monsieur Christian Heppell échange avec les administrateurs sur la formation obligatoire préparée par le ministère de l'Éducation.

CSSHBO-064-2021

Adoption du budget du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2021-2022

Le président passe la parole à madame Lynn Kearney qui préside les travaux du comité de vérification du Centre de services scolaire. Les membres du comité de vérification ont eu une présentation exhaustive du cadre budgétaire. Madame Lynn Kearney présente aux administrateurs les grandes lignes du travail accompli face à ce rapport. Elle confirme que ce travail respecte le cadre règlementaire. Elle présente également la page sommaire qui explique bien les revenus et les dépenses du Centre de services scolaire.

Madame Sabrina Devlin également membres du comité de vérification explique la part du déficit du budget. Elle indique que le chiffre indiqué dans le déficit est une prévision idéale advenant que tous les services budgétés puissent être offerts.

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre l-13.3), le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 295 389 \$ et que ce montant est égal à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs au 30 juin 2020;



CONSIDÉRANT QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 2 355 782 867 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 1 956 913 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 71 921 632 \$;
- Un nombre de 17 088 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Landry que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 56 088 638 \$ et des dépenses de 56 384 027 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-065-2021

 Approbation du budget des établissements du Centre de services scolaire des Hauts-bois-de-l'Outaouais 2021-2022

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit approuver les budgets des écoles et des centres (article 276);

CONSIDÉRANT les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2021-2022 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin d'approuver les budgets des écoles et des centres sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-066-2021

11. Plan triennal de répartition des immeubles 2021-2024

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;



IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Entente avec la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

Un huis clos est décrété par le président pour aborder ce point.

Après la fermeture du huis clos, le directeur général, monsieur Denis Rossignol, indique aux membres qu'une proposition leur sera déposée lors de la prochaine séance du conseil d'administration concernant la poursuite de l'entente avec la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

CSSHBO-067-2021

Modification à l'organigramme général 2021-2022

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-048-2021 de la séance du 31 mars 2021 adoptant l'organigramme général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont requises à l'organigramme pour que n'apparaisse pas sur celui-ci l'encadré relatif à l'équipe volante et la gestion des statistiques;

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher de modifier l'organigramme général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2021-2022 selon les considérations présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-068-2021

14. Approvisionnement en biomasse : Granules de bois pour la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki et l'École secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontrefact

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 3 juin 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions dont une seule conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles et des technologies d'accepter la soumission conforme reçue ;

(IN	ES DU PRE	SIDEA
4	058	2017
	1 -	-]
TAITIAL	ES DU SEC	ALT AIRL

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Les Produits Valfei inc.	264,31 \$ la tonne
2969-6366 Québec inc.	Non conforme

IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer le contrat avec le soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire, pour une durée de trois (3) ans avec une possibilité de deux prolongations d'une année chacune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

Les administrateurs n'ont ajouté aucun point à l'ordre du jour.

Date, heure et lieu de la prochaine séance

Monsieur Christian Heppell informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 31 août à 19 h à la suite du souper proposé lors du rapport de la présidence. Le lieu de la rencontre sera déterminé en fonction des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

18. Huis clos

Le président décrète un huis clos en fin de rencontre.

19. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Carole St-Amour de clore la présente séance à 20 h 05.

Christian Heppell

Président

Louis-Philippe Larivière

Secrétaire général

